

POPULATION & MUNICIPALITE A BAZOGES -EN-PAREDS

AU XIX^e SIECLE

Les quatre cloches de l'église de Bazoges, avec leurs inscriptions, nous ont permis de connaître un peu mieux le personnel municipal et ecclésiastique de la commune depuis 1819 jusqu'en 1860. L'histoire de Bazoges au XIX^e peut paraître cependant encore bien sombre sur bien des aspects. Qui étaient les Bazogéais d'alors? Que faisaient-ils? Comment vivaient-ils? Autant de questions qui restent posées aujourd'hui .

Pour la période antérieure à 1850, il est difficile d'approcher l'histoire d'une population qui demeure le plus souvent silencieuse dans les archives. A partir de 1846 cependant on profite de nouvelles sources très intéressantes. A cette époque en effet en France s'effectuèrent de grands recensements de population. La mairie de Bazoges a conservé ceux du 31 mai 1851, du 31 mai 1861 et du 28 mai 1866 entre autres. Ces recensements nous donnent une image assez complète de l'état de la population de Bazoges, du bourg et des villages.

Il existe aussi en mairie une autre source très riche d'enseignements. Ce sont les registres des arrêtés municipaux qui dévoilent les décisions et la conduite du maire et de ses conseillers pour la commune. A travers eux on aperçoit aussi les comportements des habitants de la commune. Les interdictions et les recommandations municipales trahissent les pratiques et les coutumes d'alors. Les recensements de population et les registres des arrêtés municipaux complètent les autres sources déjà connues et exploitées que sont l'état civil et le rôle des contributions directes.

Avant de voir ce que faisaient les élus pour leur commune dans la seconde moitié du XIX^e siècle, approchons un peu les Bazogéais de cette époque. Trois documents vont nous aider au cours de ces pages à illustrer une histoire locale sans doute bien lointaine et sombre pour beaucoup d'entre nous. Il s'agit de documents élaborés à partir des chiffres parfois très complets des recensements de 1851, de 1861 et de 1866. Véritable instantané démographique la pyramide des âges (DOC. III) nous montrera l'état de la population bazogéaise au 28 mai 1866. On propose d'observer ensuite une évolution des mariages, des décès et des naissances à Bazoges de 1796 à 1923 (DOC. II). Enfin, nous verrons comment a évolué la population de notre commune depuis 1841 jusqu'en 1911 avec le détail pour le bourg et pour les villages (DOC.I).

Bazoges compte aujourd'hui environ 1000 habitants. Les Bazogéais étaient 2000 il y a à peine cent ans ... On voit combien a baissé la population de Bazoges depuis un siècle... Au cours de ce siècle, l'évolution fut considérable. Obéissant à une tendance générale des campagnes françaises et à l'évolution démographique de la France, Bazoges vit se dépeupler ses villages et son bourg. Au XIX^e siècle, la population était encore nombreuse et dynamique, essentiellement agricole. Le maire et le conseil municipal à la tête de cette commune pouvaient régler en partie sur la vie quotidienne des Bazogéais. Tentons l'espace de quelques pages et le temps d'une lecture une introduction à l'histoire des Bazogéais et de leur municipalité au XIX^e siècle.

Le XIX^e siècle comme le souligne l'historien René Raymond " peut être, à bon droit, appelé le siècle des révolutions car aucun -jusqu'à présent- n'a été aussi fertile en soulèvements, en

insurrections, en guerres civiles, tantôt triomphantes et tantôt écrasées" ¹. Souvenons-nous de cette première révolution de 1789 porteuse de folles espérances et qui finalement ensanglanta nos campagnes et finit sous le diktat napoléonien, par des conquêtes et par la guerre propagée à toute l'Europe. Il y eut les révolutions de 1830 et de 1848; les premières républiques, l'aspiration aux libertés et à la démocratie que 1789 n'avait pu donner... La France n'était pas isolée dans cette agitation. L'Italie, la Belgique, l'Irlande, la Pologne la suivirent en 1830 dans une vague de libéralisation et d'indépendances.

Bazoges était sans doute bien éloigné des agitations politiques et parlementaires de ces années-là, loin des combats pour les libertés de vote, de presse, etc. Pourtant, les changements politiques du XIX^e siècle eurent des répercussions à Bazoges même. Le maire de Bazoges Philippe Henri François JOUFFRION préféra sans doute démissionner en 1830 face à cette réouverture de l'ère révolutionnaire à moins que les autorités nouvelles, le jugeant trop "blanc" crurent devoir le changer pour un maire plus "bleu" ². La France avec ce profond changement de juillet 1830 vit changer les signes du pouvoir : le drapeau tricolore remplaça une nouvelle fois le drapeau blanc, le coq piétina la fleur de lys des Bourbon.

Au recensement du 10 juin 1841, nous étions 1823 Bazogeais. A partir de 1851, on compte 1988 habitants. Jusqu'en 1901 et pendant cinquante ans la population de la commune ne descendra pas au-dessous de la barre des 1900 habitants, sans doute le maximum connu depuis longtemps et pour longtemps ³. Les campagnes sont alors à leur apogée et une période assez exceptionnelle s'ouvre avec le second empire ⁴. Les 1988 habitants de la commune sont à majorité catholiques romains. On dénombre cependant alors 126 calvinistes ⁵. De 1851 à 1911, la population agglomérée varie peu. Elle a même tendance à augmenter au tout début du XX^e siècle. En 1886, les habitants du bourg représentent 18 % de la population totale. La majorité des habitants vivent dispersés dans les villages alentours (58 "hameaux" recensés en 1851 et 402 maisons).

En France en 1856, la population rurale représentait 72,7 % de la population totale et en 1866 : 69 % ⁶. En 1850, la population active agricole en France est de 64 % ⁷. A Bazoges, en 1851, 912 personnes vivent directement de l'agriculture, soit 62,3 % de la population active, chiffre qui correspond à la moyenne nationale. L'industrie et le commerce ne représentent que 2,3 % de la population active. A partir des chiffres de ce même recensement (1851), on peut classer la population selon différents types d'activités. Il faut cependant prendre des précautions. Au milieu du XIX^e siècle, certaines personnes dans les campagnes cumulent les métiers. On peut

¹ RAYMOND (René), *Introduction à l'histoire de notre temps 2. Le XIX^e siècle, 1815-1914*, "Points Histoire", Paris, Seuil, 1974, page 7, introduction.

² Voir la liste des maires de la révolution à nos jours dans le bulletin municipal n° 25 de janvier 1995.

³ cf. DOC. I

⁴ DUBY (Georges), WALON (Armand), sous la direction de, *Histoire de la France rurale. 3. De 1789 à 1914*, "Points Histoire", Seuil, Paris, 1976, parlent page 166 d' "une conjoncture particulièrement favorable [qui] avantage le monde rural : le marché intérieur s'élargit sans cesse et la production alimentaire parvient à y répondre, grâce au progrès technique". D'autre part, "le niveau de vie de la paysannerie s'est nettement amélioré".

⁵ Recensement du 31 mai 1851.

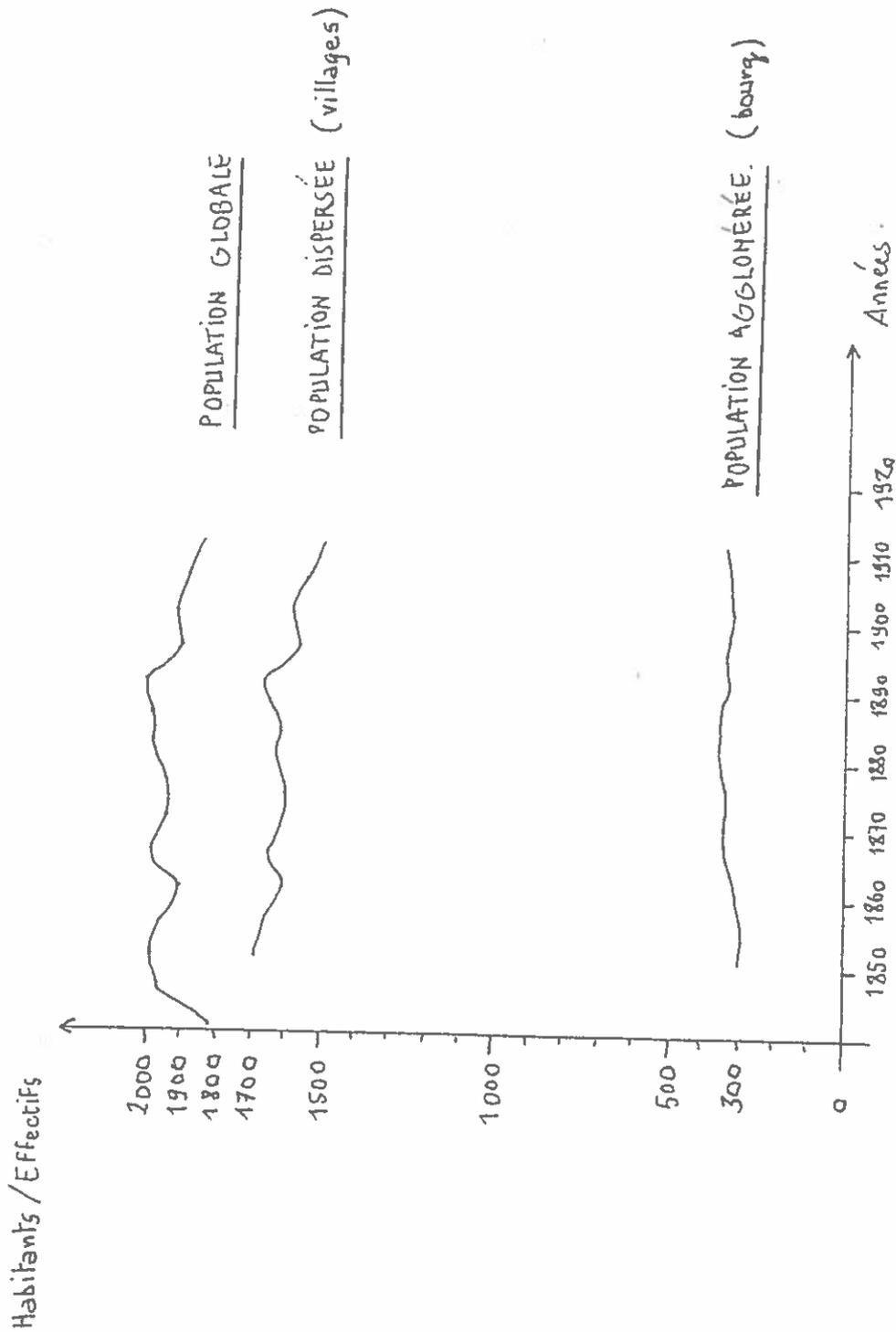
⁶ PLESSIS (Alain), *De la fête impériale au mur des fédérés 1852-1871. Nouvelle histoire de la France contemporaine. 9.* "Points Histoire", Seuil, Paris, 1979, page 140.

⁷ RIOUX (Jean-Pierre), *La révolution industrielle 1780-1880*, "Points Histoire", Seuil, Paris, 1971.

DOC. I.

LA POPULATION BAZOGEAISE :

LE BOURG ET LES VILLAGES selon les recensements de 1851 A 1911.



en effet être instituteur et buraliste, domestique agricole et tisserand, maçon et bordier, métayer et fabriquer des sabots par exemple.

Si on regarde le recensement de 1851, on peut distinguer les états et professions des Bazogeais selon les trois secteurs traditionnels. Il y avait alors à Bazoges 54 personnes dites professions libérales et parmi elles 45 propriétaires vivant de leurs rentes. 912 personnes vivaient directement de l'agriculture ou de l'élevage. 35 Bazogeais étaient commerçants et artisans (bâtiment, habillement, alimentation). On comptait enfin 6 domestiques de maison. Il y avait à cette époque 200 femmes au foyer, vivant du travail de leurs maris, élevant les enfants et participant bien souvent aux travaux agricoles⁸. Chose surprenante, le recensement mentionne 35 mendiants et vagabonds, 1 détenu ainsi que 120 personnes "*sans moyens d'existence commus*". La population en âge de travailler s'élève donc à 1462 personnes soit 73,5 % du total des habitants. Il ne restait plus que les petits enfants et les conscrits, environ 600 personnes.

Au sein de l'écrasante majorité des paysans, il faut détailler. Les données du recensement de 1851 permet de dresser le tableau suivant :

LES GENS DE LA TERRE

PROPRIETAIRES	LOCATAIRES	DOMESTIQUES & JOURNALIERS
Faire- valoir direct	fermiers métayers	
206 personnes soit 22,58 %	114 pers. 264 pers. 12,5 % 31,14 %	270 personnes soit 29,6 %

38 journaliers, métayers et fermiers cumulent leur travail agricole avec un autre état, soit 4,16 %.

Ces chiffres peuvent surprendre. Les métayers représentent presque un tiers de la population agricole, les domestiques et les journaliers presque un autre tiers. Pour 1882, l'historien Jean-Marie Mayeur donne le chiffre 50-59 % de faire-valoir direct en agriculture. Nous en sommes encore loin en 1851 à Bazoges. Les trente ans qui séparent ces chiffres verront combien de locataires ou de domestiques pourront accéder à la propriété en achetant, boisselée par boisselée la terre, richesse principale et signe de considération. L'accès à la petite propriété s'effectue au détriment du métayage, système d'exploitation particulièrement difficile et honni puisque le métayer se voyait enlever une grosse part du fruit de son travail, lors des bonnes années comme lors des mauvaises.

L'artisanat et le commerce occupaient à Bazoges une minorité de personnes. On trouvait cependant dans le bourg un buraliste, un galonnier, un cordonnier, un épicier, un boulanger, des cabaretiers, un boucher, etc., et sur toute la commune des meuniers, des maréchaux-ferrants, des sabotiers, des menuisiers, des charpentiers, des potiers, des tisserands, des charrons, des marchands divers, des tailleurs de pierre, des maçons...

Les professions libérales n'étaient pas nombreuses. On en trouve cependant quelques mentions dans les archives de la mairie. Voilà quelques noms sortis de l'état civil et des listes des contributions directes :

⁸ Les autres femmes actives sont comptabilisées au même titre que les hommes dans le monde de l'exploitation agricole.

GARDES-CHAMPETRE

- Jacques Rabouille, 1802,1806.⁹
- Jean Ferré, 1806, 1807.
- François Merlet, 1807,1812.
- Claude Boisseau, 1827.
- Augustin Thomas, 1864.
- Emile Vincent, 1901, 1913.

SAGES-FEMMES

- Françoise Briffaud, 1806.
- Jeanne Godreau, veuve
- Ducept, 1826.
- Joséphine Rouzoux, épouse Pradel, 1847.
- Ernestine Boucherie, veuve Sausseau, 1865 (25 ans), 1875.

INSTITUTEURS**(bourg)**

- Pierre Ribouleau, 1822.
- Louis Joseph, ~ 1830.
- Célestin Loizeau, 1863.
- Joseph Citeau, 1864.
- Alcide Normand, 1874, 1890.
- Paul Bouhier, 1897.
- Arthur Bichaud, adj., 1903.

INSTITUTEURS, Paradis : -M. Aubin, 1903

- Armand Mallet, 1903-1926.
- Pierre et Valentine Richard, 1912, 1913, adjoints?

Après ce bref bilan des actifs de la commune par secteur d'activité il faudrait parler des 35 vagabonds et des 120 personnes "*sans moyens d'existence connus*" dont parle le recensement de 1851. Les prolétaires ruraux étaient nombreux à cette époque. Les sources locales malheureusement ne nous disent peu de choses sur eux. L'accroissement démographique de la première moitié du XIX^e siècle provoqua une surpopulation dans les campagnes avant de voir apparaître l'exode rural et l'essor des villes. Les années 1850 virent naître des troubles ruraux pendant lesquels les mendiants et les vagabonds étaient parfois nombreux. Les paysans absolument sans terre formaient une couche bien restreinte¹⁰. Ce prolétariat rural était sans doute composé de marginaux, de vieillards sans enfants, de demi-infirmes, d'associaux, de pauvres mais assistés par la communauté villageoise et s'employant à de menus travaux : glanage, petites récoltes diverses.

En 1851, le maire Gabriel BONNAUD écrit en bas du registre de l'état civil : "*La population tend à s'accroître. Si l'augmentation a été minime depuis 5 ans c'est qu'en 1847 une maladie épidémique régna sur la commune et que dans l'année précitée les décès furent presque trois fois plus nombreux que le chiffre des naissances*".

Gabriel BONNAUD exagère un peu mais il est vrai que 1847 fut terrible avec 78 décès pour 43 naissances. De 1840 à 1850, il naissait en moyenne à Bazoges 56 enfants par an (14 en 1994) et il mourait environ 39 personnes par an. Pour la période 1796-1848 on compte en moyenne 30 décès et 46 naissances par an¹¹. En 1841, on obtient ainsi un taux de natalité de 29,62 pour mille et de 15,35 pour mille de mortalité, en 1851 respectivement 29,6 pour mille et 16,59 pour mille. (France 1995, taux de natalité : 13,8 pour mille ; taux de mortalité : 9,4 pour mille).

⁹ Les dates correspondent aux mentions dans les archives de la mairie : état civil ou liste des contribuables.

¹⁰ DUBY (Georges), WALLON (Armand), *Ibid.*, pages 92 et 93.

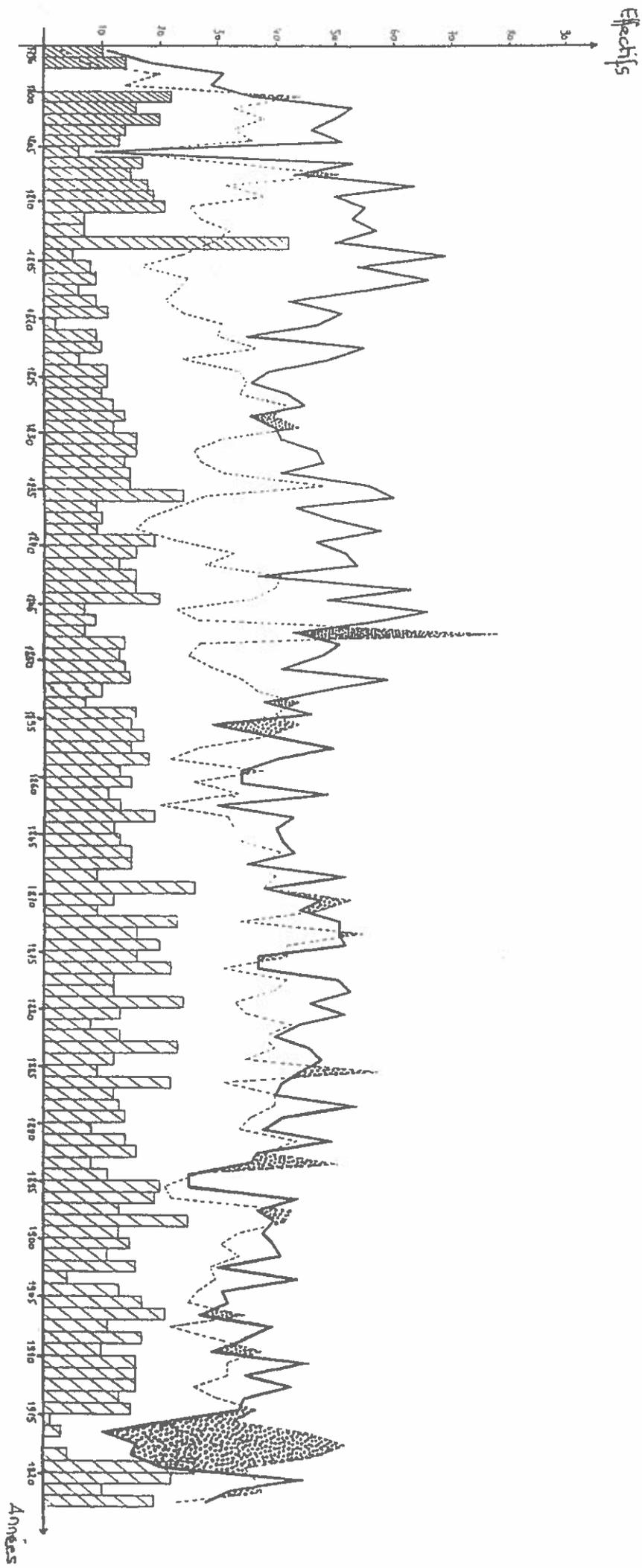
¹¹ Cf. DOC. II.

NAISSANCES, MARIAGES & DECES
 A BAZZOGES
 DE 1796 A 1923

SOURCE : ETAT CIVIL, ARCH. MUN. BAZZOGES

LEGENDE

- courbe des naissances
- - - courbe des décès
- ▨ mariages
- ▧ excédent de décès sur les naissances



Sur le document n° II nous pouvons voir l'illustration du fort excédent des décès sur les naissances de cette année 1847. C'est le "clocher" le plus haut du siècle sur la courbe parmi les nombreux "clochers". A travers cette courbe, on peut voir comment Bazoges subissait, comme le reste du pays, les crises des campagnes. Les années 1827-1830 et 1846-1847 furent des années de mauvaises récoltes. Le prix du blé et du seigle augmenta dans les années 1827-1830 de plus de 50 % en France ¹². Cela entraînait des disettes, une plus grande sensibilité aux épidémies, une mortalité élevée doublée d'une baisse des naissances, des troubles sur les marchés, bref, de vraies crises agricoles qui s'étendaient à tout l'espace rural. Bien sûr au XIX^e siècle, la France souffre moins des problèmes chroniques de la faim : les rendements ont augmenté, les structures se transforment lentement (un cadastre a été dessiné pour Bazoges dès 1815) et les nouvelles cultures ont été introduites. Au milieu du XIX^e siècle, beaucoup de choses chez nous ressemblent à celles qui existaient avant 1789 malgré la révolution. Le régime seigneurial a disparu mais la grande propriété bourgeoise lui a succédé. Les paysans travaillent toujours pour un maître et, on l'a vu pour Bazoges les conditions souvent pénibles du métayage (31 % d'entre eux) demeurent.

Cette société rurale est restée profondément traditionnelle, victime toujours du climat, des mauvaises récoltes, des mauvais rendements et de l'endettement.

Sur la courbe, on pourrait identifier les mauvaises années souvent génératrices de mortalité élevée. La catastrophique chute de natalité et la hausse de mortalité surprenante entre 1915 et 1919 sont évidemment les conséquences du premier conflit mondial et le résultat de cette guerre des tranchées. Les mariages tout au long du siècle se comptent entre 10 à 20 par an ¹³. L'année 1813, exceptionnelle avec plus de 40 mariages nous rappelle que les noces permettaient d'échapper aux conscriptions napoléoniennes. Les Bazogeais qui répugnaient sans doute comme beaucoup à aller courir l'Europe dans le froid et la guerre se sont mariés en masse cette année-là pour échapper à l'armée.

Une pyramide des âges est une image détaillée de l'état d'une population à un moment donné. On sépare les hommes et les femmes et on analyse une population sur 100 années.

On pouvait vivre vieux à Bazoges au XIX^e siècle. En 1799 par exemple, Marguerite GOVAIN meurt à Malvoizine âgée de 100 ans. La même année, Anne BRIDONNEAU, de Velaudin, décédait à l'âge de 104 ans. En 1801, c'est Arthur MIGEON qui s'éteint à la métairie de l'Aumandière. Ce bordier avait 97 ans. Ces exemples sont bien sûr exceptionnels puisque l'âge moyen au décès entre 1800 et 1810 était de 34 ans dans notre commune. Cette moyenne contraste énormément avec les exceptions citées plus haut. C'est la mortalité infantile (des enfants âgés de moins d'un an au jour de leur décès) qui fait chuter considérablement cette moyenne. En 1804 et en 1805 par exemple 36 % des décès de la commune étaient ceux d'enfants de moins d'un an. En général, à cette époque on pouvait espérer vivre au moins 50 à 60 ans et les gens âgés de plus de 70 ans n'étaient pas rares contrairement aux idées reçues. Nous en avons d'ailleurs la confirmation sur la pyramide des âges (DOC. III).

En 1866, les gens nés entre 1766 et 1806, donc âgés de 60 ans et plus sont encore assez nombreux (119 hommes et 124 femmes soit 12,16 % de la population totale). C'est bien une des particularités de cette pyramide des âges : le vieillissement de la population. Remarquons que la base de cette pyramide autant chez les filles que chez les garçons est rétrécie par rapport au reste

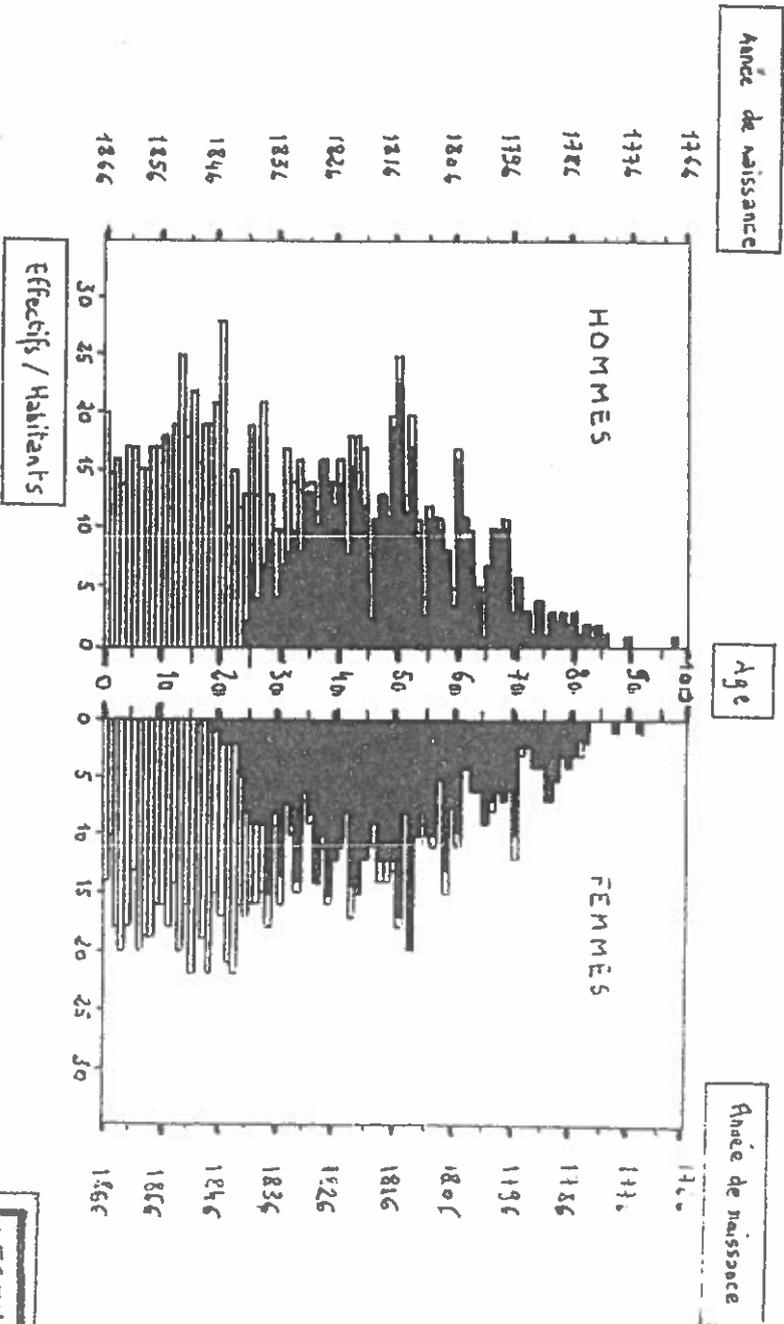
¹² JARDIN (André), TUDESQ (André-Jean), *La France des notables. L'évolution générale. 1815-1848. Nouvelle histoire de la France contemporaine. 6. "Points Histoire"*, Seuil, Paris, 1973, page 115.

¹³ Cf. DOC. II.

DOC. III.

PYRAMIDE DES AGES
DE LA
POPULATION DE BAZOGES
AU 28.5.1866.

SOURCE : RECENSEMENT / 1866
 ARCH. MUN. BAZOGES.



LEGENDE

-  Personnes célibataires.
-  Personnes mariées ou ayant été marié.

de la pyramide. Il existe davantage de jeunes âgés de 10 à 20 ans (366 personnes soit 18,32 %) que de jeunes âgés de 0 à 10 ans (329 personnes soit 16,47%). Les gens qui ont à cette époque entre 20 et 30 ans (322 personnes soit 16,12 %) et ceux qui ont entre 30 et 40 (245 personnes soit 12,26 %) sont sans doute les moins nombreux. Les 40-50 ans représentent 12,96 % soit 259 personnes et enfin les 50-60 ans sont au nombre de 233 soit 11,66 %.

Age	Nombre de personnes	% de la population totale (1997 habitants)
0-10 ans	329 personnes	16,47 %
10-20 ans	366 personnes	18,32 %
20-30 ans	322 personnes	16,12 %
30-40 ans	245 personnes	12,26 %
40-50 ans	259 personnes	12,96 %
50-60 ans	233 personnes	11,06 %
60-70 ans	147 personnes	7,36 %
70-80 ans	74 personnes	3,70 %
80-90 ans	20 personnes	1 %
90-100 ans	2 personnes	0,1 %

Sur la pyramide (DOC. III.), on peut aussi constater que les mariages étaient assez tardifs. En 1866, une seule personne seulement était mariée avant l'âge de 20 ans et c'était une femme. On ne se marie en effet que peu avant l'âge de 25 ans ¹⁴. On notera aussi qu'il restait encore bon nombre de célibataires, hommes surtout, dans la catégorie 25-30 ans : 45 pour 76 soit 59,21 %. Chez les femmes de 25-30 ans 24 étaient encore célibataires pour un total de 74 soit 32,43 %. Une d'entre elles était déjà veuve. Ces mariages tardifs découlaient d'une situation économique générale difficile. Il fallait en effet avoir une situation avant de nocer.

Voilà un bref aperçu de la population bazogaise entre 1851 et 1866. On ne peut éviter les chiffres en démographie. Ceux-ci ne nous disent malheureusement pas tout et il reste encore bien des questions posées à propos de cette population qui nous précéda il y a un peu plus d'un siècle à Bazoges. Il existe naturellement d'autres types d'archives à exploiter aux archives départementales de la Vendée et à la mairie de Bazoges en particulier où se trouvent les intéressants registres de conscription militaire du XIX^e siècle.

On ne peut laisser cette population sans parler un peu de son degré d'instruction. Le recensement de 1866 en fait aussi état. Il existait à Bazoges à cette époque plusieurs écoles où l'on dispensait une instruction primaire et élémentaire. L'école de l'Etat, sous tutelle municipale fonctionnait et nous avons donné quelques noms d'instituteurs de l'époque. Depuis 1833 et la loi Guizot, chaque commune était tenue de contribuer à l'entretien d'une école primaire. Les municipalités étaient libres de la confier à des religieux. Il s'agissait d'une école à financement incomplet puisque les élèves devaient payer et la gratuité pour les indigents, à la charge de la mairie était facultative ¹⁵. Outre cette école publique, il existait à Bazoges deux écoles primaires tenues par deux congrégations différentes. En 1848, les soeurs de Mormaison ouvrirent une école

¹⁴ Cf. DOC. III. Les personnes mariées ou ayant été mariées figurent en noir sur la pyramide.

¹⁵ DUBY (Georges), WALLON (Armand), sous la direction de, *Ibid.*, page 145.

pour jeunes filles suite à un don qui leur avait été fait par Madame JOUFFRION, du Verger. Dès 1837, les frères de Saint Gabriel avaient ouvert une école pour les garçons. Malgré tous ces efforts et le recul de l'analphabétisme constaté en France à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle¹⁶ nombreux encore étaient les Bazogeais qui ne savaient ni lire ni écrire. En 1866, sur 1997 habitants, 1047 (448 hommes et 599 femmes) ne savaient ni lire ni écrire, soit 52,42 % de la population totale, 247 personnes (69 hommes et 178 femmes) déclaraient ne savoir que lire seulement, soit 12,36 % et enfin 703 personnes (491 hommes et 212 femmes) pouvaient affirmer savoir lire et écrire, soit 35,2 % de la population totale.

Nous voyons donc un peu, par les chiffres du recensement les caractéristiques générales de la population de Bazoges au XIX^e siècle et en particulier à partir de 1851. Il serait intéressant de comparer cette population avec celle du Bazoges contemporain, en chiffres. Sans doute l'occasion d'une telle comparaison -et si intéressante- sera-t-elle donnée dans le cadre d'un travail plus sérieux et plus approfondi.

Pour l'heure, on peut conclure cette petite étude de population par un bref chapitre sur la participation des Bazogeais à la vie municipale. On a pu parcourir la liste des maires l'an passé dans ce même bulletin. Il convient aujourd'hui de voir ce que faisaient ces maires pour leur commune et quels rapports existaient entre eux et leurs administrés.

Avant juillet 1830, dans la France des notables¹⁷, le système électoral était régi par la constitution de 1814 : la fameuse "charte". Le corps électoral de l'époque était étroitement censitaire c'est à dire basé sur le cens : l'impôt. Pour avoir le droit d'élire les députés, il fallait avoir 30 ans et payer 300 francs d'impôt, pour être éligible, 40 ans et payer 1000 francs d'impôt. Seuls les notables participaient à la vie publique¹⁸.

L'évènement révolutionnaire de 1830, outre l'intronisation de Philippe d'Orléans à Paris le 9 août fut d'encourager le réveil de l'opinion paysanne et d'agir sur l'entrée en politique des ruraux. Le cens électoral législatif baissa de 300 à 200 francs faisant ainsi doubler le nombre d'électeurs qui passa à 200 000 environ en France¹⁹. Le vent de liberté atteignit surtout les municipalités grâce à la loi électorale du 19 mai 1831. Cette loi fait désigner par l'élection les conseils municipaux. Elle prévoit que dans les communes de 1000 à 5000 habitants et c'est le cas de Bazoges, le corps électoral comprendra 14 % de la population. Ces électeurs étaient choisis selon la somme d'impôts directs payés et par ordre de richesse décroissante. Le maire et ses adjoints restent nommés par l'autorité supérieure mais ils doivent être pris au sein du conseil municipal élu²⁰. Il faudra attendre les lois du 28 mars 1882 et du 5 avril 1884 pour rendre à tous

¹⁶ PLESSIS (Alain), *Ibid.*, reproduit un tableau de J.-C. Toutain (*La population de la France de 1700 à 1759*, cahier de l'ISEA, 1963) et montre que le taux d'analphabétisme en France passa de 1856 à 1881 de 39 % à 19 %. En 1866, date contemporaine à notre pyramide des âges et à nos chiffres pour Bazoges, le taux d'analphabétisation français était de 29 %, chiffre nettement inférieur à celui de Bazoges.

¹⁷ De 1815 à 1830 regnèrent en France les deux frères de Louis XVI : Louis XVIII, de 1815 à 1825 et Charles X, de 1825 à 1830.

¹⁸ JARDIN (André), TUDESQ (André-Jean), *Ibid.*, page 40.

¹⁹ DUBY (Georges), WALLON (Armand), sous la direction de, *Ibid.*, page 144.

²⁰ *Id.*, page 144.

les conseils municipaux le droit d'élire leurs maire et adjoints et de voir instaurée la publicité des séances ²¹.

L'année 1830 vit à Bazoges le changement de maire. Philippe JOUFFRION cèda la place à François BONNAUD dans des conditions que seules des recherches plus poussées nous permettraient de découvrir.

Le registre des arrêtés du maire qui couvre les années 1838-1861 ²² est conservé à la mairie de Bazoges. Ce registre renferme les procès-verbaux des arrêtés mais aussi des avis municipaux. Par eux nous apprenons quelles étaient les priorités municipales mais aussi les travaux effectués sur la commune.

Les maires arrêtaient selon la formule consacrée "*considérant l'intérêt pour la commune*". Pour eux, il convenait d'abord de sauvegarder la salubrité et la sécurité publiques. La propreté des eaux et de nos rivières était primordiale. Les rivières : c'est là que les femmes venaient laver le linge, c'est là qu'on abreuvait les bêtes, là qu'on puisait pour arroser les jardins à proximité. Les Bazogeais avaient aussi une autre utilisation des eaux communes des rivières. Ils les utilisaient pour le rouissage du chanvre et du lin. A deux reprises au moins, le maire interdit cette pratique, le 25 juillet 1838 et le 25 juillet 1847, en été, au moment où les eaux étaient les plus basses et les plus sujettes à la pollution ²³. Dans le même domaine, la mairie contrôlait les chiens errants et enragés et demandait aux habitants de "*tenir leurs chiens attachés ou enfermés et de tuer tous les chiens errants*" ²⁴.

Le maire s'occupait aussi de l'entretien des voies et des chaussées communales. Le 14 juillet 1838, le maire ordonna aux habitants du bourg d'enlever les terreaux, les fumiers, les tas de bois et de pierre qui gênaient la circulation ²⁵. Le registre mentionne également le souci accordé à l'élagage des arbres sur les chemins par les propriétaires et les locataires des terrains, à l'échenillage des arbres et des haies du 20 février au premier mars ²⁶.

A propos de l'entretien communal, le maire prit un arrêté le 19 novembre 1843 pour l'élargissement de la rue principale du bourg qui longeait les douves de l'ancien château et où se tenaient les foires de "*l'espèce bovine*" ²⁷. Cette rue, mauvaise et encombrée les jours de foire au point de créer des accidents mortels ²⁸, fut élargie au détriment des douves, inutiles et à combler, afin d'atteindre une largeur fixée au minimum à 6 mètres. Bazoges vit naître alors la place actuelle de l'église qui fit office de champ de foire.

²¹ MAYEUR (Jean-Marie), *Les débuts de la III^e République 1871-1898. Nouvelle histoire de la France contemporaine. 10.*, "Points Histoire", Seuil, Paris, 1973, page 109.

²² Il s'agit des mandats BONNAUD père, PEROCHAIN, BONNAUD fils et PERRAUD, cf. bullet municipal de janvier 1995.

²³ Arrêtés N° 2 et N° 32 du registre des arrêtés du maire. Il s'agissait d'interdire "*le rouissage du chanvre et du lin dans la rivière de Loing & dans les ruisseaux qui y affluent*". Le rouissage est un technique qui consiste à faire macérer dans l'eau certaines plantes textiles.

²⁴ Arrêté N° 23 du 15 février 1845.

²⁵ Arrêté N° 1 du registre. On peut penser que les rues du bourg de cette époque, en terre, devaient être passablement encombrées et sales...

²⁶ Avis du 31 janvier 1853. Echeniller, c'est débarrasser les chenilles des arbres en coupant les brindilles garnies de chenilles et les faire brûler ensuite.

²⁷ Arrêté N° 20 du registre.

²⁸ Un arrêté du premier mai 1860 mentionne le décès d'un métayer accidenté dans cette rue avec sa charrette.

Enfin, le maire arrêtait et avisait sur des sujets divers mais touchant toujours directement la vie et le travail des habitants de la commune. Ainsi, on trouve des arrêtés qui fixent le prix du kilogramme de pain chez les boulangers, la date d'ouverture des vendanges ("*ban de vendange*"), des arrêtés pour régler le parcours et la pâture des brebis dans les vignes, des avis sur la permission de réparer ou de construire sa maison après autorisation préalable du préfet.

On peut le constater, les réglementations étaient déjà bien en vigueur chez nous il y a plus de 150 ans, dans l'intérêt de la commune et de ses habitants mais peut être pas toujours à leur grande joie... On ignore évidemment si ces arrêtés furent toujours bien respectés. Un homme pourtant, agent communal, était chargé de faire respecter les décisions municipales : le garde-champêtre. Souvent à la fin des arrêtés on trouve des mentions du genre de celles-ci : "*Le garde champêtre est spécialement chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera lu & publié à la porte de l'église*" ²⁹ ou encore "*Les contraventions aux dispositions de cet arrêté seront constatées par le garde champêtre et la gendarmerie auxquels des ordres ont été donnés...*" ³⁰. La mairie voyait donc par le garde-champêtre un garant de l'autorité municipale auprès des habitants et pour l'intérêt commun.

Intérêt commun : c'est bien de cela dont il s'agit lorsque dès 1818, le maire JOUFFRION suivi de son conseil municipal priait par courrier le préfet du département de la Vendée de l'autoriser à acheter avec les deniers de la commune une cloche. Le maire et ses conseillers déploraient en effet la disparition en 1793, en pleine révolution, des trois cloches du clocher "*dont l'une pesait 2000 livres*" et considéraient qu'ils avaient perdu "*tout espoir de les retrouver*". Le maire précisait que "*dans une grande commune comme Bazoges il est important qu'il y ait une cloche car en cas d'incendie, il n'existe aucun moyen d'appeler du secours*". Il ajoutait également que "*le conseil municipal sait toute la satisfaction que pourveroit les habitants d'avoir une cloche pour être appelé à l'office divin*" ³¹.

Le maire et le conseil furent écoutés. Ils purent se procurer leur cloche tant désirée.

Tout au long du XIX^e siècle, les conseils municipaux, quels qu'ils furent, oeuvrèrent pour l'intérêt de la commune, pour transformer, modifier et améliorer l'espace et les conditions de vie de la communauté des habitants. De nos jours encore, à l'ombre du vieux clocher, les choses changent et c'est mieux ainsi. Nous savons que changer et transformer, ce n'est pas faire table rase du passé. Il nous faut aussi laisser une place pour le souvenir.

A.R.

²⁹ Arrêté du 27 octobre 1838, N° 4 du registre à propos de la "*Défense [...] faite de conduire les brebis dans les vignes de cette commune...*".

³⁰ Arrêté du 15 février 1845, N° 23 du registre.

³¹ Registre des arrêtés et procès-verbaux de la commune de [Bazoges]..., vol. 1, 1803-1838, archives municipales, document du 25 octobre 1818.